

Plouvorn. Les agriculteurs mobilisés pour la qualité de l'eau



Depuis quelques années, les talus recommencent à faire partie du paysage agricole du Léon. |

Depuis plusieurs années, les cyanobactéries se développent, chaque été, dans le plan d'eau de Lannorgat, à Plouvorn (Finistère). Élus et agriculteurs tentent de trouver des solutions.

Les agriculteurs exploitant des parcelles en amont du plan d'eau de Lannorgat, à Plouvorn, ont participé à une réunion proposée par les élus de la commune et le syndicat mixte de l'Horn. La rencontre a porté sur le problème des cyanobactéries et sur les mesures préventives pouvant être mises en place pour limiter l'érosion du sol.

Elle était animée par les techniciennes en charge des zones humides et du bocage au Syndicat de l'Horn, ainsi que par Jérôme Vacquet, conseiller aménagement à la Chambre d'agriculture.

Accompagnement technique et financier

Pour limiter les phénomènes d'érosion de sol et le ruissellement de l'azote et du phosphore dans les cours d'eau, favorables aux développements des cyanobactéries, le syndicat mixte de l'Horn propose d'accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs vers la préservation et la création de talus.

« Les talus en ceinture de zones humides restent majoritaires dans les projets envisagés. La démarche sera proposée de manière individuelle. Je prendrai contact avec l'ensemble des exploitants pour réaliser un diagnostic et discuter des aménagements cohérents », a indiqué Mathilde Le Roux, technicienne bocage au syndicat mixte.

Des cartes visibles en mairie

Il a également été rappelé aux agriculteurs l'importance de préserver les zones humides. Les échanges fonciers peuvent aussi être une solution pour améliorer la qualité de l'eau, en permettant un rapprochement des parcelles.

Ces échanges sont subventionnés en grande partie par le deuxième plan de lutte contre les algues vertes, et peuvent être complémentaires à des aménagements de talus. La réunion s'est terminée par une étude de carte afin de visualiser les projets envisageables. Elles sont visibles à la mairie.

Contact : Mathilde Le Roux, au 02 98 69 51 22.